



PRÉFET
DE LA
DORDOGNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bilan de la Délinquance en Dordogne

Dossier presse

2023

Mars 2024

La Dordogne, l'un des départements les plus sûrs de France

Les chiffres de la délinquance connaissent une hausse relative en 2023, notamment en ce qui concerne les violences intra-familiales, les atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP) et les violences sexuelles.

Néanmoins, la Dordogne reste l'un des 15 départements les plus sûrs de France, avec un classement national relativement bas concernant les escroqueries, les violences physiques non crapuleuses et les atteintes à l'intégrité physique. De multiples actions de prévention et de répression se sont intensifiées dans le courant de l'année 2023.

SOMMAIRE

	Cambriolages	3
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	4
	Violences intrafamiliales	5
	Violences sexuelles	6
	Escroqueries	9
	Trafic de stupéfiants	7
	Usages de stupéfiants	8
	Vols d'accessoires liés aux véhicules	10
	Bilan de l'accidentalité routière en Dordogne en 2023	11



Cambriolages

Chiffres clés



	Nombre en 2022	Nombre en 2023	Evolution
Dordogne	1 627	1 634	+ 0,4 %
France	211 500	217 600	+3 %

Le taux de cambriolage en Dordogne demeure faible comparé aux moyennes régionale et nationale, malgré une légère hausse par rapport à l'année précédente.

Mesures prises

Les actions de prévention se sont multipliées en 2023 :

- Développement du dispositif de participation citoyenne : depuis plus de 10 ans, **153 protocoles de participation citoyenne** ont été signés, ce qui représente **25 %** des communes de Dordogne (dont 5 communes en zone police).
- Rôle accru des référents et correspondants sûreté PN/GN sur les territoires
- L'opération Tranquillité Vacances permet de faire surveiller sa maison par les forces de l'ordre en son absence
- Renforcement de la vidéoprotection : **5 communautés de communes et 15 communes concernées.**
- Mise en œuvre du plan de lutte contre les cambriolages et les vols à main armée.



Atteintes volontaires à l'intégrité physique *

Chiffres clés



	Nombre en 2022	Nombre en 2023	Evolution
Dordogne	2 959	3 349	+ 13,2 %
France	164 400	171 500	+ 4%

En 2023, le département a vu une hausse importante des atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP) à hauteur de **13,2 %**, soit **390 faits constatés en plus comparés à l'année 2022**. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des **Violences intra-familiales** et des **violences sexuelles** dans la lignée de la libération de la parole constatée depuis 2016.

Mesures prises

Une dynamique partenariale en matière de prévention de la délinquance :

- **13 conseils locaux** ou **intercommunaux** de prévention de la délinquance (C.L(I).S.P.D.) créés en Dordogne.
- Un partenariat renforcé avec les **polices municipales** dans le cadre des conventions signées.
- Un conseil départemental de prévention de la délinquance **dynamisé et renouvelé**.
 - Des sous-commissions thématiques réunies régulièrement en préfecture.
 - Un partenariat recherché dans l'ensemble de ces sous-commissions.
 - Instauration de 18 Groupements de Partenariats Opérationnels
- Réinstauration en 2023 du conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance pour la communauté de commune du Grand Périgueux.

* Coups et blessures volontaires + Autres coups et blessures volontaires et violences sexuelles



Violences intrafamiliales

Chiffres clés



	Nombre en 2022	Nombre en 2023	Evolution
Dordogne	1 018	1 556	+ 52,8 %
France	194 500	212 600	+ 9 %

Une hausse importante des violences intra-familiales a été constatée durant l'année 2023. Les violences intra-familiales représentent 63% des affaires de coups et blessures volontaires.

Mesures prises

- Le Groupement de gendarmerie départementale (GGD) de la Dordogne a créé des **cellules de lutte contre les atteintes aux personnes (CLAP)** qui comprennent entre 4 et 8 gendarmes et qui prennent en charge les victimes.
- **Une Maison de Protection des Familles (MPF)**, créée en octobre 2021 et dépendante de la gendarmerie, sert de point d'entrée aux victimes en matière de prévention et d'information, elle travaille en partenariat avec les associations et fédérations de victimes pour assurer la **libération de la parole** et un **accompagnement personnalisé des victimes**.
- Les **intervenants sociaux en commissariats et gendarmeries (ISCG)** assurent une **prise en charge complète des victimes avec la mise en oeuvre d'un réseau de partenaires complémentaires (institutionnels, associatifs)**. Il s'agit d'une action coordonnée entre police et gendarmerie. En 2023, la Caisse d'Allocations Familiales et le Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance ont financé (9500 euros/an sur 3 ans et 36400 euros) le recrutement d'un second ISCG en Dordogne, **le département en compte désormais deux, l'un en commissariat de police, l'autre en gendarmerie**.



Violences sexuelles

Chiffres clés



	Nombre en 2022	Nombre en 2023	Evolution
Dordogne	442	536	+ 21,3 %
France	87 600	94 900	+ 8 %

Après une forte croissance du taux de violences sexuelles en 2020 (+33 %), la tendance s'était stabilisée depuis deux ans. En 2023, une augmentation de 21,3 % a été relevée.

Mesures prises

→ La Délégation Départementale aux droits des femmes et à l'égalité a également mis en place une plateforme départementale dédiée à l'aide aux victimes.

La plateforme **EVA 24** détaille les différentes formes d'aides :

- les numéros d'urgence,
- les conseils pratiques,
- les associations.

→ Plusieurs lieux d'accueil permettent d'aider les victimes, notamment l'association **ESCALE** à Sarlat.

D'autre part, en 2023, le Fond interministériel de Prévention de la délinquance a accordé un soutien

→ financier de **18 000 euros à l'Unité Médico Judiciaire (UMJ)** pour l'achat d'un véhicule urgentiste destiné à aller à la rencontre des victimes isolées.



Usage de stupéfiants

Chiffres clés



	Nombre en 2022	Nombre en 2023	Evolution
Dordogne	884	895	+ 1,2 %
France	251 400	260 300	+ 4 %

En 2023, une stabilisation des faits est observée en Dordogne par rapport à l'année 2022.

Mesures prises

La lutte contre l'usage et le trafic de stupéfiants est une priorité gouvernementale réaffirmée en 2023 et en 2024 dans le cadre du plan zéro délinquance.

- Un renforcement des contrôles par les services de police et de gendarmerie a été réalisé en 2023. Le recours à **l'amende forfaitaire délictuelle** (AFD) est désormais une pratique bien établie, en progrès constant depuis son déploiement en septembre 2020. En progression, de 56,85% par rapport à 2022, cette forme de sanction représente en 2023 environ 59% des procédures (contre environ 39% en 2022).
- Elle permet de dégager du temps aux enquêteurs afin de démanteler les réseaux de trafics.
- En 2023, un **plan de lutte contre les conduites addictives a été concrétisé**. Ce plan s'étend jusqu'en octobre 2027, il permet de présenter un diagnostic des points de vigilance prioritaires du département et de développer les mesures à mettre en œuvre contre toutes les formes d'addiction. Au delà de sa capacité à cartographier le département, ce plan a pour objectif de **renforcer la prévention ainsi que l'accompagnement social et sanitaire des usagers en 4 points** :
 - Respect de la loi,
 - Respect de la tranquillité publique,
 - Développement des mesures répressives,
 - Élaborer des perspectives locales.



Trafic de stupéfiants

Chiffres clés



	Nombre en 2022	Nombre en 2023	Evolution
Dordogne	32	27	- 12,9 %
France	49 000	48 300	-1 %

Mesures prises

→ En 2023, **4 points de deal ont été démantelés en zone police à Périgueux et 7 en zone gendarmerie** grâce à la mobilisation des forces de sécurité intérieure et de l'ensemble des partenaires (Justice, collectivités locales, bailleurs sociaux...).



Escroqueries

Chiffres clés



	Nombre en 2022	Nombre en 2023	Evolution
Dordogne	2 490	2 230	-10,4%
France	464 600	495 600	+ 7%

En 2023, le nombre de faits constatés en termes d'escroqueries est en baisse significative de 10,4% dans le département par rapport à l'année précédente.

Mesures prises

Le taux d'élucidation a fortement augmenté par rapport à 2022 sur cette thématique. Cela s'explique notamment par un **travail de coordination entre les différents services de l'État dans le cadre du Comité départemental de lutte anti-fraude (CODAF)**, à titre d'exemple. Le CODAF permet à tous les services de l'Etat d'agir de manière coordonnée contre les délinquants en alliant les poursuites judiciaires et administratives.

→ Les victimes peuvent elles aussi agir directement grâce à la **plateforme THESEE** qui permet de réaliser un **dépôt de plainte en ligne** en cas d'arnaque via internet.



Vols d'accessoires sur véhicules

Chiffres clés



	Nombre en 2022	Nombre en 2023	Evolution
Dordogne	248	302	+21,8%
France	101 400	92 600	- 9%

Une importante augmentation des vols d'accessoires de véhicules à des fins commerciales a été constatée en Dordogne.

Mesures prises

La **présence des forces de l'ordre sur la voie publique** a permis l'interpellation d'individus en flagrant délit. En zone police nationale, **cette présence a augmenté de 18%**. L'augmentation de cette délinquance d'appropriation est dû aux agissements sériels de petits délinquants motivés par la facilité de l'acte. Certains consommateurs de drogue apparaissent également auteurs de ce type de délits en raison de l'apport financier des pièces automobiles.

Pour lutter contre cette délinquance d'appropriation, le plan de lutte contre les vols et trafics liés à l'automobile adopté par le Groupement de Gendarmerie de la Dordogne sera amplifié en 2024 :

- Augmentation des contrôles
- Surveillance des annonces mises en ligne sur les sites de vente particuliers
- Formation du personnels à la détection de véhicules volés



Bilan de l'accidentalité routière en Dordogne en 2023

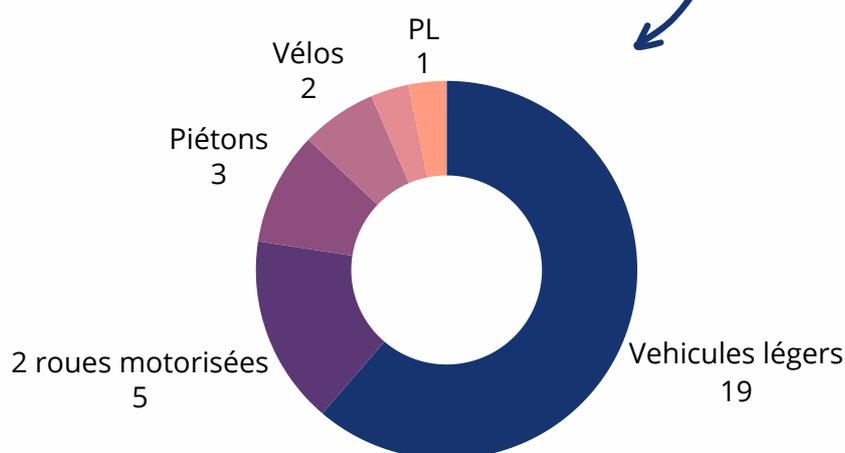
En Dordogne, l'accidentalité routière constitue un enjeu de sécurité majeur. Elle mobilise un ensemble d'acteurs sous la coordination de la préfecture.

Chiffres clés



	Nombre en 2022	Nombre en 2023	Évolution
Accidents	195	198	+3 %
Tués	31	31	0%
Blessés	243	252	+4 %
Dont blessés hospitalisés	161	152	- 5%

31 accidents mortels ont engendré 31 tués



En 2023, le nombre d'infractions pour conduite sous stupéfiants connaît **une forte hausse avec 963 faits soit + 12 %**.

La vitesse excessive, la consommation d'alcool, la consommation de stupéfiants, l'inattention (sommolence) et le non-respect du code de la route sont parmi les comportements à combattre.

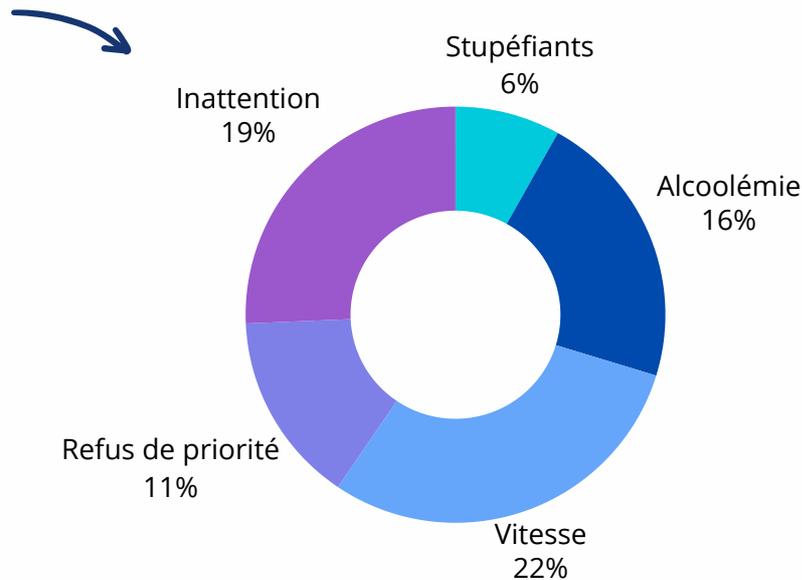


Bilan de l'accidentalité routière en Dordogne en 2023



23 accidents mortels ont lieu **hors agglomération**
8 accidents en agglomération.

L'analyse de l'accidentalité routière en Dordogne tend à confirmer les comportements à risques



Mesures prises

L'État se mobilise contre les conduites à risques et l'accidentalité routière :

- Augmentation de 11 à 16 des associations ou collectivités locales, subventionnées à hauteur de 37 605€ par le Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR).
- **Les conduites à risques : 10 opérations de préventions réalisées** dont des actions SAM, des actions grand public et colloque sur les addictions. Journée d'information pour les maires de Dordogne et action conjointe avec la gendarmerie lors du chassé croisé juillet/août sur une aire de repos.
- **Risques routiers professionnels : 13 actions au total** : Développement des actions en faveur des communautés de communes et des CIAS. Poursuite des actions réalisées avec les entreprises (COLAS, ENEDIS et le SDIS 24).
- **Les seniors : 14 actions au total** : La route des seniors, reprise des clubs seniors, partenariat avec le service des sports du conseil départemental
- **Les jeunes : 52 actions** réparties dans l'ensemble des niveaux scolaires (primaire, collège et lycée). Journée sécurité routière lors des 3 séjours de cohésion du SNU.
- **Les mobilités douces : 10 actions** dont, sensibilisation aux équipements de visibilité et de sécurité lors du passage à l'heure d'hiver et à la baisse de luminosité.



Bilan de l'accidentalité routière en Dordogne en 2023

Une hausse conséquente du nombre de suspensions de permis (1436 en 2023 contre 1133 en 2022) soit 27% de plus qu'en 2022.

Cette hausse est constatée pour toutes les causes, alcool, vitesse mais notamment en ce qui concerne les stupéfiants avec 519 suspensions soit une augmentation de 40 % par rapport à 2022.



La vitesse, l'alcool et les stupéfiants sont les principales causes des accidents mortels chez les jeunes



L'accidentalité chez les seniors est encore en augmentation, avec 13 tués (8 hommes, 5 femmes) soit 42 % de la mortalité 2023.)

Chiffres clés



Motifs de suspensions de permis de conduire

	Nombre en 2022	Nombre en 2023	Evolution
Alcoolémie	502	558	+ 56
Excès de vitesse	238	315	+ 77
Stupéfiants	369	519	+ 150
Stupéfiants et excès de vitesse	3	4	+1
Vitesse et alcoolémie	2	5	+3
Stupéfiants et alcoolémie	19	32	+13
TOTAL	1 133	1436	+303